
PROTOCOLE Gestion des cas COVID-19 et des cas contacts

PB/PB/20/039

A- Cas d'un agent ou d'un élève/étudiant ayant des symptômes

- Fièvre ou la sensation de fièvre (frissons, chaud-froid) ;
- Toux
- Maux de tête, courbatures
- Fatigue inhabituelle
- Perte brutale de l'odorat (sans obstruction nasale),
- Disparition totale du goût
- Difficultés respiratoires

Autodiagnostic : <https://maladiecoronavirus.fr/se-tester>

Je suis à mon domicile

- Ne pas venir à l'ENS Paris-Saclay
- Contacter son médecin
- En cas de difficulté respiratoire, appeler le 15

Agents/Hébergés	Elèves/Étudiants
Prévenir son responsable hiérarchique qui contacte l'Établissement via covid19@ens-paris-saclay.fr	Prévenir son responsable pédagogique qui contacte l'Établissement via covid19@ens-paris-saclay.fr

Je suis à l'ENS Paris-Saclay

- Prévenir le service médical : polemedical@ens-paris-saclay.fr / 01 81 87 49 81
- Prévenir le responsable hiérarchique / responsable pédagogique qui avertit l'Établissement via : covid19@ens-paris-saclay.fr
- Appliquer les gestes barrières stricts
- Rentrer à son domicile dans la mesure du possible
- Contacter son médecin traitant
- En cas de difficulté respiratoire, appeler le 15

Dans le cas où l'agent ou l'élève/étudiant n'est pas en mesure de rentrer à son domicile

- **Isoler la personne au service médical**
- **Contacter le médecin de prévention ou à défaut le médecin traitant**
- **Contacter le Samu (15) en cas de symptômes graves**
- Lui faire porter un masque du type chirurgical.
- Éviter tout contact étroit.
- Éloigner les autres personnes présentes

Neutraliser les zones de présence de la personne potentiellement infectée en attendant les résultats des tests

- Condamner la pièce d'isolement
- Condamner à titre de précaution les locaux non techniques (salle de pause, toilettes...).

En fonction du résultat des tests, procéder au nettoyage standard ou à la désinfection des zones

Ne pratiquer de gestes de premiers secours que pour les urgences vitales. Dans ce cas, la personne portant assistance doit porter un masque chirurgical et se munir de gel hydro-alcoolique.

- En cas d'arrêt cardiaque, ne pratiquer que le massage cardiaque

La personne qui a porté assistance se déséquipe de la façon suivante

- Se munir d'un sac.
- Se laver les mains
- Retirer le masque.
- Les mettre dans un sac plastique et le fermer.
- Abandonner le tout sur place jusqu'à la désinfection.
- Se laver les mains ou les frictionner avec une solution hydroalcoolique.

B- Cas d'un agent ou d'un élève/étudiant devant effectuer un test de dépistage PCR covid-19

Dans l'attente de résultats de test PCR, s'isoler à son domicile et appliquer les gestes barrières stricts.

Test POSITIF	Test NEGATIF
<i>La sécurité sociale ou l'ARS contacte la personne</i>	
Informez votre responsable hiérarchique ou responsable pédagogique qui prévient l'Etablissement via covid19@ens-paris-saclay	Informez votre responsable hiérarchique ou responsable pédagogique qui prévient l'Etablissement via covid19@ens-paris-saclay
S'isoler pendant 14 jours	Dans le cadre d'un cas contact ; se référer au point C
Transmettre son arrêt de travail pour les agents et les élèves, dont l'état de santé ne permet pas de travailler à distance	Contactez le médecin de prévention avant de revenir à l'ENS Paris-Saclay
Signalement des cas contacts par la sécurité sociale ou l'ARS	
L'Etablissement prévient le rectorat et l'ARS	
Informez le médecin de prévention de la date de reprise	
Si des symptômes persistent 48H avant la date théorique de reprise, ne pas revenir à l'ENS Paris-Saclay et contactez le service médical. Prévenez le responsable hiérarchique ou responsable pédagogique	

Les agents asymptomatiques ont la possibilité de travailler à distance pour les fonctions « télétravaillables »

Les élèves/étudiants asymptomatiques, ont la possibilité de suivre les cours à distance.

C- Cas d'un agent ou d'un élève/étudiant « contact » covid-19

J'ai été en contact avec une personne malade du Covid-19

L'assurance maladie ou l'ARS a pris contact

- S'isoler à son domicile et suivre les préconisations de la sécurité sociale ou l'ARS
- Se faire tester : immédiatement si le malade vit sous le même toit ; sinon 7 jours après le dernier contact avec la personne malade
- Surveiller sa santé
- Prévenir son responsable hiérarchique qui contacte l'Etablissement via : covid19@ens-paris-saclay.fr

Les cas contacts confirmés sont placés à titre préventif en quatorzaine. Les agents sont placés en travail à distance pour les fonctions « télétravaillables », à défaut en autorisation spéciale d'absence.

Les élèves et étudiants suivent les cours à distance.

Je suis un contact à risque

Est considérée comme contact à risque, toute personne ayant eu un contact direct avec une personne malade dans l'une des situations suivantes **EN L'ABSENCE DE MESURES DE PROTECTION EFFICACE** :

- Etudiant ou enseignant du même groupe
- Etudiant, enseignant ou autre personnel :
 - Ayant partagé le même lieu de vie (logement, etc.) que le cas confirmé ou probable,
 - Ayant eu un contact direct avec un cas, en face à face, à moins d'1 mètre, quelle que soit la durée (ex. conversation, repas, flirt, accolades, embrassades). En revanche, des personnes croisées dans l'espace public de manière fugace ne sont pas considérées comme des personnes contacts à risque,
 - Ayant prodigué ou reçu des actes d'hygiène ou de soins,
 - Ayant partagé un espace confiné (bureau ou salle de réunion, véhicule personnel...) pendant au moins 15 minutes avec un cas, ou étant resté en face à face avec un cas durant plusieurs épisodes de toux ou d'éternuement.

Il sera demandé à l'ensemble des agents et des usagers ayant été en contact étroit et prolongé avec l'agent porteur d'appliquer des mesures barrières strictes :

- surveiller sa température 2 fois par jour ;
- surveiller l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (fièvre, toux, difficultés respiratoires) ;
- respecter les mesures habituelles d'hygiène, notamment se laver fréquemment les mains avec du savon ou les désinfecter avec une solution hydro-alcoolique ;
- dans la vie quotidienne, adopter des mesures de distanciation physique : saluer sans contact, éviter les contacts proches (réunions, ateliers avec les enfants, etc.) ;
- dans la vie quotidienne, éviter tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, personnes âgées, personnes handicapées, etc.) ;
- éviter toute sortie.

Si l'agent ou l'utilisateur est déclaré positif au covid-19, se référer aux point A et B

D- Cas des agents ou élèves vulnérables et à risque

Agents vulnérables

Sont considérées comme vulnérables, les personnes dans l'une des situations suivantes :

- Être atteint de cancer évolutif sous traitement (hors hormonothérapie) ;

-
- Être atteint d'une immunodépression congénitale ou acquise :
 - Médicamenteuse : chimiothérapie anticancéreuse, traitement immunosuppresseur, biothérapie et/ou corticothérapie à dose immunosuppressive ;
 - Infection à VIH non contrôlée ou avec des CD4 < 200/mm³ ;
 - Consécutive à une greffe d'organe solide ou de cellules souches hématopoïétiques
 - Liée à une hémopathie maligne en cours de traitement ;
 - Être âgé de 65 ans et plus et avoir un diabète associé à une obésité ou des complications micro ou macrovasculaires.

Les agents vulnérables peuvent travailler à distance ou à défaut être placés en autorisation spéciale d'absence (ASA).

Les agents partageant le domicile d'une personne vulnérable doivent privilégier le travail à distance. A défaut, l'agent travaille en présentiel. L'autorisation spéciale d'absence n'est pas possible.

Agents à risques :

- Avoir 65 ans ou plus mais ne pas avoir un diabète associé à une obésité ou des complications micro ou macrovasculaires ;
 - Avoir des antécédents (ATCD) cardiovasculaires : hypertension artérielle compliquée (avec complications cardiaques, rénales et vasculo-cérébrales), ATCD d'accident vasculaire cérébral ou de coronaropathie, de chirurgie cardiaque, insuffisance cardiaque stade NYHA III ou IV ;
 - Avoir un diabète non équilibré ou présentant des complications ;
 - Présenter une pathologie chronique respiratoire susceptible de décompenser lors d'une infection virale : broncho pneumopathie obstructive, asthme sévère, fibrose pulmonaire, syndrome d'apnées du sommeil, mucoviscidose notamment ;
 - Présenter une obésité (indice de masse corporelle (IMC) > 30 kg/m²) ;
 - Être atteint de cirrhose au stade B du score de Child Pugh au moins ;
 - Présenter un syndrome drépanocytaire majeur ou ayant un antécédent de splénectomie ;
- Être au troisième trimestre de la grossesse.

Les agents à risques peuvent travailler à distance ou à défaut en présentiel.

Dans tous les cas, un certificat du médecin traitant doit préciser la catégorie de l'agent.